Les missions agréées du Service Civique
2022 – 2025

Les missions listées ci-après sont les grandes lignes présentées à l'Agence du Service Civique, pour comprendre le contexte de notre Fédération. Les exemples donnés par chaque mission ne sont pas exhaustifs. Si vous avez un doute sur la faisabilité de votre projet d'accueil de volontaire dans le cadre d'une ou de plusieurs missions ci-dessous, contactez : developpement@ffhockey.org

A/ Participer au développement de la pratique du hockey féminin.

Le développement du Hockey Féminin est un axe majeur de la politique de développement de la Fédération Française de Hockey. La représentation féminine, dans l'ensemble des rôles de sa communauté, que ce soit joueuse, encadrante, dirigeante ou encore officielle (juges, arbitres et déléguées techniques), est une priorité forte de la fédération. Cette dernière souhaite donc permettre à ses structures de développer à leur échelle cette mission sur leur territoire.

Le volontaire aura pour mission de participer à la création ou la pérennisation d'une offre de pratique pour le public féminin et plus particulièrement le public âgé de 6 à 16 ans. En collaboration avec son tuteur et en lien avec acteurs fédéraux (nationaux et locaux) du développement du hockey féminin, le volontaire sera amené à :

- S'imprégner de la culture du hockey sur gazon et des difficultés que les femmes peuvent rencontrer ;
- Participer à la réalisation des nouvelles formes de pratique, de tous types d'activités permettant de promouvoir le hockey féminin ;
- Participer à l'organisation d'évènements promotionnels tel que le « Printemps du hockey féminin » : accueil du public féminin au sein de la structure d'accueil, visite et présentation de l'offre pour le public féminin etc.
- Contribuer à l'animation du réseau hockey féminin régional : partage de retours d'expérience sur les actions menées, recueil des témoignages des clubs, comités et ligues pour identifier les leviers à activer et les bonnes pratiques à mutualiser ;
- Contribuer ponctuellement à la communication sur les actions menées auprès du public.

B/ Participer au développement de la pratique du handi-hockey.

La Fédération Française de Hockey axe son développement sur une stratégie de performance sociétale, qui passe notamment par le développement de la pratique du handi-hockey. L'objectif est de rendre accessible la discipline au plus grand nombre en adaptant les méthodes d'encadrement et le fonctionnement pour rendre accessible le hockey sur gazon aux personnes en situation de

handicap, qu'il soit mental/psychique ou physique. La discipline offre des possibilités variées pour accueillir toute personne souhaitant découvrir le hockey-fauteuil ou le para-hockey.

Le volontaire aura pour mission d'intervenir spécifiquement auprès du public en situation de handicap à travers des actions de promotion et de structuration. Il sera amené à :

- Participer à l'organisation des journées portes ouvertes, des journées de démonstration et autres évènements à destination des personnes handicapées ;
- Co-animer des séances de découverte dédiées aux personnes handicapées, mais également des séances mixtes dédiées au public handicapé et au public valide ;
- Prendre contact avec les instances locales du sport adapté et du handisport, ainsi qu'avec les instituts recevant ce type de publics (CMPP, IME, ITEP, MDPH, CPSF, IMPRO etc.) pour faire découvrir le handi-hockey à leur public ;
- Contribuer à l'animation du réseau handi-hockey régional : partage de retours d'expérience sur les actions menées, recueil des témoignages des clubs, comités et ligues pour identifier les leviers à activer et les bonnes pratiques à mutualiser ;
- Participer à l'organisation et l'accueil des regroupements des Equipes de France, en cas de mobilisation de la structure d'accueil ;
- Contribuer ponctuellement à la communication sur les actions menées auprès du public.

C/ Sensibiliser le public scolaire à la pratique du hockey.

Le hockey éducatif est une priorité de la commission nationale de développement de la Fédération. L'objectif est de tendre vers une uniformisation des pratiques éducatives de hockey proposées sur le territoire. Deux volets figurent dans la stratégie fédérale : le développement des écoles de hockey dans les clubs et le développement des projets « hockey éducatif » dans les établissements scolaires, universitaires et centres de loisirs. Pour y parvenir, plusieurs projets sont développés actuellement : formation des agents de développement, des enseignants et des acteurs éducatifs, création d'outils pédagogiques, renouvellement d'outils de communication en lien avec le hockey éducatif, promotion de cette forme de pratique auprès des établissements scolaires etc. La découverte de cette discipline permet au monde scolaire de proposer une alternative aux sports habituellement enseignés lors des cours d'éducation physique et sportive.

Le volontaire aura pour mission de participer au développement de l'offre de pratique du Hockey pour les jeunes inscrits dans un établissement scolaire, universitaire ou centre de loisir. Il sera amené à :

- S'imprégner de la culture de l'activité et des difficultés que peuvent rencontrer les structures à développer le hockey éducatif ;
- Faire découvrir la discipline dans les établissements (scolaires, universitaires, centres de loisirs) aux plus jeunes et aux personnels encadrants ;

- Participer à la conception d'outils pédagogiques et l'amélioration de ceux existants, en lien avec les activités menées dans les établissements ;
- Contribuer à l'animation du réseau hockey éducatif régional : partage de retours d'expérience sur les actions menées, recueil des témoignages des clubs, comités et ligues pour identifier les leviers à activer et les bonnes pratiques à mutualiser ;
- Contribuer ponctuellement à la communication sur les actions menées auprès du public.

D/ Promouvoir l'éthique et les valeurs citoyennes et sportives au travers de la pratique du hockey.

Le développement et la promotion de l'éthique à travers l'arbitrage est un sujet important pour la Fédération Française de Hockey. La pratique sportive et notamment celle du hockey n'est pas possible sans arbitre. Ces derniers sont des acteurs centraux et indispensables du sport en général, et du hockey en particulier. Promouvoir l'arbitrage, c'est promouvoir les valeurs du hockey (fair-play, respect, authenticité, convivialité) et par extension, les valeurs citoyennes. Au travers de la promotion de l'arbitrage et de ses valeurs inhérentes, la fédération participe à la formation des citoyens de demain.

Le volontaire aura pour mission de participer au développement et à la promotion de l'arbitrage et des valeurs citoyennes et sportives. Il sera amené à :

- Prendre part aux actions permettant de favoriser le fair-play et la promotion de l'arbitrage dans la pratique du hockey sur le territoire de la structure ;
- Assurer la prévention de la violence dans le sport par le biais de la pratique de l'arbitrage, notamment auprès d'un public jeune ;
- Participer à l'organisation d'actions autour de l'éthique et des valeurs citoyennes en direction de l'école de hockey de la structure ;
- Soutenir le déploiement des actions scolaires en faveur des jeunes officiels et passerelles avec le monde fédéral : dans le cadre d'un partenariat avec le monde scolaire, mettre en place des actions autour de l'arbitrage (explications des gestes, mise en place de l'arbitrage par les élèves, sensibilisation au respect des arbitres etc.) ;
- Promouvoir des valeurs citoyennes et sportives auprès des membres de la structure (sportifs, parents, dirigeants, supporteurs) et de ses partenaires.
- Recueillir et faire remonter les bonnes pratiques issues du terrain auprès du réseau fédéral, qui permettront d'accompagner la structuration de commissions régionales « éthiques et arbitrage » ;
- Participer à la conception et l'amélioration les outils de promotion existants.

E/ Promouvoir la pratique du hockey sur gazon sous toutes ses formes.

L'accompagnement et la promotion de la pratique du hockey sous toutes ses formes représente un pan entier de la stratégie de développement de la Fédération Française de Hockey. L'objectif est de faire connaitre la discipline sur l'ensemble du territoire national au travers des événements de promotion et d'initiation. Cette mission permet à la Fédération de répondre à son objet statutaire, pour lequel elle est reconnue d'utilité publique, c'est-à-dire le développement, l'organisation et la promotion de la pratique du hockey en France.

Le volontaire sera amené à :

- S'imprégner de la culture du hockey et du développement pour répondre aux attentes de l'ensemble des parties prenantes ;
- Accompagner le déploiement du dispositif « Terre de Jeux, Terres de Hockey » au sein du réseau fédéral : proposer des actions de promotion et d'initiation du hockey, sous toutes ses formes (sport-santé, handi-hockey, hockey-éducatif etc.) à destination d'un public non-initié ou adapté, en collaboration avec le référent fédéral et les collectivités locales;
- Participer à des actions de promotion et de développement en direction du public non licencié, notamment les actions de « street hockey » (utilisation des équipements de proximité, type « city stade » pour adapter, élargir et diversifier le champ des possibilités du hockey) ;
- Accompagner les acteurs du réseau fédéral (Ligues, Comités Départementaux et Clubs) dans leurs démarches de promotion et de développement auprès du grand public : Journée Olympique, Semaine Olympique et Paralympique, Trophée 92 etc. ;
- Participer à la mobilisation de la communauté du hockey sur gazon (licenciés) autour de ces actions de promotion et de développement pour faire d'eux des ambassadeurs de la pratique.
- Faire le lien entre les acteurs des collectivités territoriales, les différents publics de la structure d'accueil et les parties-prenantes de la Fédération pour répondre aux besoins de chacun dans cadre de l'activité numérique et digitale.
- Participer aux partages d'expériences du réseau fédéral pour mettre en avant les bonnes pratiques mise en place par le volontaire ou celles dont il pourrait s'inspirer.
- Recueillir les témoignages des pratiquants ou non pratiquants sur l'intérêt des outils numériques existants dans leur utilisation respective, les points positifs ou négatifs et les besoins sans solutions actuellement. Les résultats permettront d'orienter l'approche globale de la digitalisation fédérale ;
- Être force de proposition sur des outils pouvant répondre à des besoins sans solution numérique actuellement ;

F/ Promouvoir le développement durable et solidaire en lien avec la pratique du hockey.

Le réchauffement climatique représente un grand défi pour la Fédération Française de Hockey sur Gazon. En effet, le hockey a un impact significatif à travers ses pollutions et ses émissions de CO2. La fédération souhaite s'engager dans la dynamique du développement durable et la limite de ses impacts environnementaux. Elle souhaite permettre à ses structures de s'emparer du sujet à leur échelle et rendre la pratique du sport plus durable et soutenable.

Le volontaire aura pour mission de participer à la sensibilisation et à la promotion des gestes du développement durable et solidaire en lien avec la pratique du hockey au sein de sa structure d'accueil. Il sera amené à :

- Identifier les problèmes et enjeux au sein de la structure, en échangeant avec les équipes et le public fréquentant la structure ;
- Promouvoir le développement durable à travers le sport et sensibiliser à cette thématique les jeunes hockeyeurs et leurs parents en mettant en place des actions et évènements écoresponsables : actions de sensibilisation auprès du jeune public, session de ramassage de déchet, journée zéro plastique/déchet, organisation de temps de jeux autour du développement durable etc. ;
- Participer à la mise en place d'une recyclerie des équipements spécifiques à la pratique du hockey : récolte d'équipements usagés/non-utilisés auprès des pratiquants à des fins de réemploi ;
- Faire le lien entre les acteurs locaux du développement durable (associations, collectivités territoriales etc.) et les acteurs de la structure d'accueil (sportifs, dirigeants, supporteurs etc.).